

Administration - Rédaction : Tél. 1.48 25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.) Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement: 1 an: 450 francs C. C. P. PASCAL-LIEUTIER 156-36 Marseille Paraît le Samedi

Le Numéro : 10 francs

61me Année

Nouvelle Série — Nº 537

SAMEDI 19 MAI 1956

Tarif des Annonces: Annonces Légales: 65 frs la ligne Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale s'adresser à l'AGENCE CHIMOT 3, Rue d'Amboise, PARIS (2°)

Les Fêtes de Pentecôte 1956

Ce soir débuteront les Fêtes de Pentecôte que le Comité permanent de la ville a élaboré. Vu sa formation toute récente, le Comité présente un programme assez complet et c'est avec la musique « Les Touristes des Alpes » qui échoit l'honneur d'ouvrir les manifestations, elle donnera avec une Retraite aux Flambeaux, un Concert, à 21 h. 30 à la rue de Provence. Après un Bal public avec l'ensemble Allegria-Jazz, toujours au même endroit, entrainera jeunes et vieux dans les danses les plus modernes.

Demain Dimanche, à 6 heures, les artificiers officiels » du Comité, Albert et Robert Montlaux, réveilleront Sisteronnais et Sisteronnaises avec des bombes pacifiques.

A 10 heures, Place du Tivoli, le départ sera donné aux nombreux coureurs amateurs pour le Tour Pédestre de la Citadelle, avec arrivée au Boulevard des Arcades.

A 16 heures, Place de la Mairie et sur la nouvelle Avenue, un Gymkhana humoristique de Motos et Scooters viendra donner la note gaie à cette journée.

A 18 heures, rue de Provence, l'Ensemble Pierre Monti donnera un Concert-Apéritif et animera, à 21 heures, le Grand Bal Populaire, tandis que dans la salle de l'Alcazar, Léon Ailhaud animera le Bal du Comité des Fêtes.

La journée du Lundi, sur le boulevard des Arcades, les Jeux Divers pour enfants, avec nombreux prix, à 10 h., réveilleront toute une jeunesse avide des meilleurs prix. Et à 15 heures, au Stade Municipal de Beaulieu, une Matinée Sportive attirera la foule des amateurs de foot-ball avec deux matches qui opposeront les équipes de Première Division du S. O. Montpellier et Sisteron-Vélo renforcé par des joueurs Laragnais. Viendra ensuite le match opposant le S. O. Montpellier (équipe protessionnelle de Deuxième Division Nationale) à une Sélection des Hautes et Basses-Alpes.

Le S. O. Montpellier présentera l'équipe suivante :

Entraineur : Mirouze.

Chinestra

Rodier

Théron Linskens

Canto Mirouze

Tournier Mandaron

Topka Alunzun David

La Sélection des Hautes et BassesAlpes sera choisie parmi les joueurs sui-

vants :
Szabo, Manzano, Chaouche (Digne)
Mollet et Chaumeton (Manosque)

Guillermin (Sainte-Tulle)
Digiovanni Vator, Combes (St-Auban)
Nuvolini, Bermond, Corbier (Gap)
Dramez, Fabre, Guigou (Sisteron)

Ce match sera arbitré par M. Cortès, assisté de deux arbitres de touche.

A 21 heures, à la Citadelle, sera tiré par le maître-artificier Joseph Pons, un Splendide Feu d'Artifice d'un nouveau genre, avec Soucoupes Volantes.

A 22 heures, sur la nouvelle Avenue, sera inauguré cet emplacement avec un Grand Bal.

Encore dans la salle de l'Alcazar, le Bal du Comité attirera aussi un nombreux public. Le Mardi sera réservé aux boules. La société « La Boule Sisteronnaise » que préside M. Léon Imbert, donnera l'animation nécessaire pour terminer ces manifestations.

Mardi 22 Mai, Concours de Pétanque, 30.000 francs de prix. 1er prix 15.000 francs; 2me prix 9.000 francs; 3me et 4me prix 3.000 francs. Inscriptions devant le Syndicat d'Initiative à partir de 9 heures. Lancement du but à 10 heures. Droit d'entrée 100 frs par joueur.

Dimanche 27 Mai, Concours à la Longue (Règlement du Jeu Provençal) doté de 50.000 francs. 1er prix : 25.000 frs ; 2me prix : 15.000 frs ; 3me et 4me prix : 5.000 frs. Droit d'entrée 150 francs par joueur. Inscriptions devant le Syndicat d'Initiative à partir de 8 heures. Lancement du but à 10 heures.

Cadrage aux deux Concours.

La Municipalité et la Boule Sisteronnaise déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Si des équipes de la région désirent participer à des deux Concours, elles peuvent, en temps voulu, demander leur inscription en téléphonant aux établissements suivants : Bar des Arcades 152; Café Mondial 89; Bar Léon 150; Café de Provence 107.

Le Comité espère qu'elles seront nombreuses à vouloir participer à ces compétitions dotées de prix importants.

Ces deux Concours sont placés sous le patronage de la Municipalité, du grand quotidien «Le Provençal» et de la Maison Ricard (le vainqueur de la soif).

Et c'est avec l'Allégria-Jazz qu'à 21 heures, le dernier Grand Bal public sera offert à tous ceux que la fatigue n'aura pas atteint et terminera ces quatre jours de fête.

Durant ces quatre journées, sur le Cours du Collège et sur le Pré de Foire une grande Fête Foraine fera la joie des petits et des grands.

A l'occasion de la Fête Patronale de la ville, une grande illumination axiale des rues principales donnera un attrait de plus.

Souhaitons beau temps et une nombreuse assistance.

Au Conseil Général

L'abondance des informations nous avait empêché de publier le texte de l'émouvant hommage à la mémoire d'Emile Paret, maire de Sisteron, vice-président du Conseil Général, prononcé lors de la séance inaugurale par son président M. Ernest Borrély. Voici cette allocution :

« Il y a quelques mois, M. Emile Paret, maire de Sisteron, vice-président du Conseil Général, était gravement atteint par la maladie. Malgré les soins dont il a été entouré, il s'est éteint ces jours-ci. Cette disparition, que la gravité du mal qui avait frappé notre ami laissait craindre, n'en a pas moins été ressentie avec une très vive émotion par la ville de Sisteron et par la population bas-alpine.

« Les obsèques ont eu lieu Samedi, en présence d'une énorme foule, soulignant la sympathie unanime dont jouissait notre excellent collègue.

« De très nombreux discours ont été prononcés sur sa tombe ; tour à tour, les représentants des anciens combattants de Sisteron M. Buès, M. Lieutier au nom de la musique de Sisteron ; Me Claude Delorme, secrétaire fédéral du Parti Socialiste ; M. Fauque, premier adjoint, son collaborateur fidèle; M. Charles Rolland, président de la Chambre de Commerce ; M. Aubert Millot, au nom de l'Amicale des Maires des Basses-Alpes ; M. le Docteur Romieu, au nom de notre assemblée ; M. Méry, secrétaire général, en l'absence de M. le Préfet, ont souligné les qualités éminentes de notre collègue disparu et la perte cruelle que la ville de Sisteron et le Conseil Général des Basses-Alpes ressentaient.

« M. le Préfet, en déplacement à

« M. le Préfet, en déplacement à Rouen, aussitôt connue la triste nouvelle, faisait parvenir au président du Conseil Général ses condoléances attristées. Il était de même de M. Bois, président du Conseil Général des Hautes-Alpes, qui envoyait à l'assemblée départementale ses sentiments de vives condoléances et de douloureuse sympathie.

« Cette unanimité dans la douleur souligne la place que M. Emile Paret tenait dans la vie publique de ce département. Elle souligne aussi les qualités de cet administrateur qui était une des figures les plus sympathiques des Basses-Alpes et une personnalité attachante par ses qualités d'homme.

« Fidèlement attaché au Parti Socialiste, Paret n'était pas un homme de Parti ; il ne fut jamais d'aucun élan et c'est un trait dominant de son caractère que sa modestie, son effacement volontaire.

« Il n'avait aucun goût pour la publicité et la démagogie. Son activité silencieuse était très efficace et sa parole avait d'autant plus de poids qu'il en était économe. A la prolixité des paroles, ce Méridional, qui s'extériorisait peu, plein de tact, de mesure, préférait l'action payante et discrète.

« Ses compatriotes qui, pendant plus de 30 ans, l'avaient maintenu à la tête de la municipalité de Sisteron, l'avaient bien jugé.

« L'homme, nous l'avons bien connu et aimé, comme vous tous. Son fin sourire, parfois teinté d'ironie, restera longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et apprécié.

l'ont connu et apprécié.

« Cette douce philosophie était un des charmes du caractère de Paret et prouvait une parfaite connaissance des hommes à qui il savait qu'il ne fallait pas trop demander. Et c'est cette connaissance, jointe à une grande bonté, qui faisait que Paret était tout indulgence et lui permettait d'un sourire, d'une boutade, d'apaiser les passions qui font se heurter les hommes.

« L'homme politique était un modèle de droiture et de loyauté. Dans toutes les assemblées, où pendant près de 40 ans il a siégé pour défendre les collectivités: Conseil Municipal de Sisteron, Chambre de Commerce, Amicale des Maires, Conseil Général, Paret était celui vers qui on se tournait après des discussions parfois vives pour solliciter un avis toujours marqué au coin du bon sens et de la sagesse.

« J'ai dit, je crois, que ce timide n'avait jamais été un partisan, sauf, toutefois, pendant l'occupation allemande où, aux côtés de Martin-Bret, sans bruit, la clandestinité était son domaine. Il a rendu d'éminents services. Et c'est avec le même calme qu'il reçut la Gestapo qui l'enferma à la Citadelle de Sisteron, qu'il reprit son écharpe de maire à la Libération de sa ville atrocement détruite par les bombardements.

En 1950, le gouvernement, rendant hommage à Emile Paret, l'éleva au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

« Il nous laisse à nous, avec notre peine, l'exemple d'une vie droite, jalonnée par le travail, la loyauté, le dévouement au service du pays. « Au nom de l'Assemblée départemen-

« Au nom de l'Assemblée départementale, j'adresse un souvenir affectueux et ému à la mémoire d'Emile Paret et adresse à la Municipalité de Sisteron et à la famille, mes sentiments de très vives condoléances ».

Comme nous l'avons dit, cet hommage émouvant a été entendu debout par les conseillers généraux et par l'assistance tout entière.

Fête des Mères

La Famille Sisteronnaise a été chargée comme l'an dernier de l'organisation des manifestations de la Fète des mères, sous le haut patronage de la municipalité.

Toute la journée du Dimanche 27 Mai aura lieu la vente de fleurettes au profit des œuvres familiales.

L'après-midi, Cours du Collège, devant la Caisse d'Epargne, se déroulera à partir de 15 heures, une petite fête enfantine destinée à honorer les mères de famille. Beaucoup déjà préparent le Corso qui verra encore davantage de participants que l'an dernier et des imaginations fertiles nous promettent des surprises: aucun thème n'est imposé pour le Corso et un jury distribuera des récompenses aux groupes, aux individuels, les plus remarquables.

les plus remarquables.

Après le Corso, les meneurs de jeux dévoués amuseront les enfants par des jeux variés. Les appétits ainsi excités seront rassasiés par un goûter suivi d'un sirop. Nous rappelons que pour pouvoir participer au goûter les enfants de 4 à 12 ans doivent faire l'objet d'une ins-

cription sur un registre ouvert au Secrétariat de la Mairie jusqu'au Mardi 22 Mai à 18 h. dernier délai. Les enfants non inscrits ne pourront participer au goûter.

Malheureusement cette année encore, aucune mère de famille ne pourra recevoir de Médaille de la Famille. La « Famille Sisteronnaise » s'en excuse auprès des dévouées mères de famille et déplore les circonstances malheureuses qui ont retardé l'étude des dossiers. Les propositions avaient été faites qui devaient être examinées lors d'une réunion de la commission départementale compétente prévue pour Février dernier. Cette réunion n'eut pas lieu et les médailles feront partie d'une prochaine promotion.

La petite fête organisée pour le Dimanche 27 Mai nous permettra cependant de manifester à nos mamans notre amour et notre reconnaissance. Nombreux seront donc les enfants qui viendront Cours du Collège à partir de 15 heures, s'amuser pour la plus grande joie des mamans.

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES de jour et de nuit

Tél.: jour 37 et 150 - Nuit 37



Chronique Electorale

A quelques jours des élections, la conspiration du silence sévit toujours. Nous comprenons très bien la curiosité de nos lecteurs à connaître les noms des candidats, mais malgré nos investiga-tions nous n'avons pu déceler que deux listes. Cependant ceux qui se croient bien renseignés lancent des noms qui peut-être, ne sont qu'imaginaires.

Serait-ce la grève des postulants au fauteuil de rotin ? Nous n'osons le croire, et nous espérons que les jours prochains la chronique sera plus prolifique et que des listes verront le jour, nous parlons de listes ayant un caractère sérieux. Quoi qu'il en soit nous demandons aux électrices et aux électeurs de faire un choix judicieux parmi les candidats afin que ceux qui seront élus soient aptes à défendre les intérêts de notre ville.

Nous faisons confiance aux électeurs car l'administration municipale de Sisteron exige à sa tête des hommes compétents et dévoués.

Au moment de mettre sous presse et à la dernière minute, nous apprenons que deux listes sont définitivement arrêtées. Nous les publions ci-dessous :

Liste d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux :

Joseph Charvet, industriel; Marcel Lieutier, imprimeur; Félix Rolland, boucher; Emile Turcan, employé E. D. F.

Liste Communiste: Adrien Barrière, boucher; Madame Magen; Marcel Tarquin, auxiliaire P.T.T.; Jean Vrillac, économe.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE STOPPAGE REMAILLAGE

M" Margaillan 12, rue de Provence, SISTERON

Téléphone 194

Arrachage des Oliviers

En vue de sauvegarder la production oléicole métropolitaine à la suite des froids de Février, un arrêté ministériel du 24 Avril interdit momentanément jusqu'au premier Octobre 1956 tout abatage prématuré des oliviers atteints par

Toutefois, à titre exceptionnel, le service régional de l'oléiculture de Marseille pourra accorder des dérogations aux dispositions de cet arrêté sur proposition du Directeur des Services Agri-

Toute infraction à ces dispositions sera passible des sanctions prévues à l'article 13 de la loi du 6 Août 1941 relative à la production et à l'utilisation des matières oléigineuses végétales d'origine métropolitaine.

Les oliviers complètement morts sont rares dans les Basses-Alpes. Dans la plupart des cas une taille plus ou moins sévère sera nécessaire. L'arrachage ne peut être considéré que comme une ex-ception. Les producteurs qui ont constaté la mort des arbres devront, en vertu de l'arrêté ci-dessus indiqué, en aviser la Direction des Services Agricoles à Digne, pour obtenir l'autorisation d'arra-chage en précisant le nombre d'oliviers. Les demandes, établies en double exemchage en précisant le nombre d'oliviers.
Les demandes, établies en double exemplaire, devront être visées par la Mairie.

Assemblée Générale

DU COMITE DE DEFENSE DE LA CHAUMIANE

Dimanche matin aura lieu à 10 h., salle de la Mairie, l'Assemblée Générale des propriétaires du Plan de la Baume, Plan Leydet, Haute et Basse-Chaumiane, Prés-Hauts, Coudoulets, Sa-rabose, Haute et Basse-Baume, Mardaric.

La présence de tous les intéressés est indispensable en raison des importantes décisions qui devront être prises par le Comité de Défense.

Le Président.

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite - SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE T. S. F.

Agent ELECTROLUX Appareils Frigorifiques Aspirateurs Circuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques Installation Force et Lumière Moteurs et Pompes Electriques Electro-Clôtures

Devis gratuit - Nous consulter

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée Dimanche, en matinée et soirée

un film splendide en couleurs

LES MINES DU ROI SALOMON avec Stewart Granger et Deborah Kerr.

Lundi de Pentecôte, changement de programme

LE CORSAIRE ROUGE

un beau film d'aventures en couleurs.

LE MONDE DU SILENCE Palme d'Or du Festival de Cannes 1956.

MARBRERIE GENERALE FUNERAIRE - BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier Rue des Combes — SISTERON

> Outillage Moderne Prix intéressants.

Bleuet de France

La collecte du Bleuet du 8 Mai a produit la somme de 15.664 francs.

Les Fils de Tués, Orphelins de guerre, remercient chaleureusement les généreux donateurs et félicitent les charmantes et dévouées quêteuses pour ce brillant

> Le Président des Fils de Tués Docteur Gauchot.

Anciens Combattants

Le bureau de l'A.M.A.C. adresse ses vœux sincères et ses remerciements à Mademoiselle Raymonde Escoffier et à M. Robert Cassan qui, à l'occasion de leur mariage ont fait don à l'Amicale

MANOSQUE ELECTRIC

RADIO - TELEVISION

ELECTRICITE

APPAREILS MENAGERS

Dépannages - Installations Démonstrations

Reprise - Vente à Crédit



Pré de Foire, B 3 SISTERON Téléphone 270

ouvert tous les jours

8, Rue Saunerie MANOSQUE Téléphone 270

Les Mines du Roi Salomon

Les Variétés-Cinéma présentent cette semaine, un film américain, déjà ancien, mais qui est très intéressant, et dont on a, du reste, beaucoup parlé au

moment de sa première sortie.

C'est un film d'exploration en couleurs technicolor, réalisé par Compton Bennet, avec Stewart Granger et Debo-

rah Kerr.

Le scenario situe l'action dans une zone d'Afrique inexplorée et sauvage. Une expédition composée d'une jeune femme et de son frère, menés par un guide, recherche un explorateur dispa-ru. Bien entendu il leur arrive des aventures aussi nombreuses que passionnantes et finalement on ne retrouvera que le squelette du disparu, mais la jeune femme deviendra l'épouse du guide.

Sur cette mince trame, nous assistons en fait à un bon documentaire, avec de belles images sur des contrées et des animaux sauvages, et aussi des paysages étonnants. Les couleurs sont absolument remarquables, le déroulement des aventures est bien conduit. C'est un film à voir.

Le Spectateur.



Carte du Combattant

Sous réserve de toutes justifications et vérifications nécessaires et sauf éléments d'appréciation contraires, bénéficieront d'un préjugé favorable pour l'at-tribution de la Carte du Combattant, les militaires ayant appartenu, au cours de la guerre 1914-1918, aux unités ciaprès du 5me Régiment du Génie, au cours des périodes ci-dessous indiquées: Compagnie B2: du 9-12-14 au 31-

1-15; du 2-1-17 au 22-6-17. ompagnie B3 : du 21-8-15 au 19-

Gompagnie B4: du 30-10-14 au 11-12-14; du 10-12-17 au 18-2-18. Les demandes doivent être adressées

à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre des Basses-Alpes, Maison de l'Agriculture, à

Changement d'adresse

Monsieur BERNARD Pascal informe sa clientèle que son magasin de Graines Potagères et Fleurs Naturelles est transféré Place du Marché.

Les Camions Géants

Des camions géants destinés au bar-rage de Serre-Ponçon, ont traversé notre ville dans la journée de Mercredi, vers 14 heures. Au nombre de 7, ces camions géants, des « Euclid », sont pas-sés dans la rue Droite et la rue Saunerie sans trop de difficultés.

Ces engins impressionnants, qui sont destinés à transporter les alluvions né-cessaires pour édifier la digue en terre, ont une contenance de 25 m3. Ils sont mus par un moteur de 300 CV.

Pour donner une idée de grandeur d'un « Euclid » disons qu'il est muni de pneus mesurant environ 2 m. de diamètre; chaque pneu et sa chambre à air représentent un poids de 800 kgs et d'un prix de 1.200.000 francs.

La charge utile d'un « Euclid » est de 42 tonnes. Il pèse lui-même 25 tonnes. Les engins de 15 mètres de long et 3 mètres de large sont très maniables. Ils déposent leur chargement non pas grâce à une bascule, mais en s'ouvrant par le milieu. Les commandes sont mé-

Les 7 « Euclid » d'origine américaine sont arrivés par mer à Marseille et de là ont regagné Serre-Ponçon par la

TAXI MARGAILLAN s'adresser 12, rue de Provence Téléphone 194

LE MARECHAL TITO A PARIS Voir ce reportage photographique complet dans

PARIS-MATCH

Au sommaire du même numéro : La guerre des fermes en Oranie ; L'article de Raymond Cartier: l'Amérique a per-du la maîtrise du ciel ; Le mariage princier au Luxembourg: son Altesse Royale la princesse Elisabeth de Luxem-bourg et son Altesse Sérénissime le prince Ferdinand de Hohenberg.

Agence L'ABEILLE ALIBERT

Rue de Provence - SISTERON

Assurances de toute nature Crédit Automobile

Scooters Motocyclettes Neuf et Occasion

aux conditions les meilleures

Drame de la Jalousie

Au quartier de la Baume, une violente explication a mis aux prises les époux Vantail.

Le mari reprochait à sa femme de gaspiller sans arrêt la nourriture.

Tout celà ne serait pas arrivé s'ils avaient possédé un véritable FRIGIDAI-RE, production General Motors. Exposition et vente Quincaillerie TURCAN-AUBRY SISTERON.

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons

Dépôt de Desmarais Frères

SISTERON Les 4 Coins

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerus,

Aux Meubles Sisteronnais

ancienne Maison BOURGEON - DOUSSOULIN, fabricant, succes. 57, Rue Droite, SISTERON - Téléphone 93

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES

Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc... N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES

N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir

Prix - Qualité imbattable - Grande facilité de Paiement Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

Une fillette de St-Auban se noie sous les yeux de son père

Un accident atroce s'est produit Di-manche après-midi à Montfroc, dans la Drôme.

Ce petit village, tout juste situé à la limite des Basses-Alpes, a servi de cadre à un drame affligeant. Une fillette de

a un drame attrigeant. Une fillette de 8 ans s'est noyée sous les yeux de son père qui pêchait à la truite.

M. Martilleli Eliot, demeurant 4, Ave-nue Adrien Badin, employé à l'usine Péchiney, à Saint-Auban, avait décidé d'amener sa petite fille à la pêche.

Ils s'étaient rendus à Montfroc en poiture. Le père et l'enfant event guitté.

voiture. Le père et l'enfant ayant quitté l'auto vers 16 heures à la sortie du village, se rendirent dans les gorges des Baumes et quittant la route, descendirent au bord du ruisseau du Jabron, situé à environ 15 mètres en contrebas de la route venant de Sisteron à Séderon.

M. Martilleli se mit à pêcher à la truite. Sa petite fille Nicole jouait sur les rochers, à quelques mètres seulement de lui. Brusquement l'enfant perdit pied en se déplaçant sur les rochers et glissa. Elle tomba à l'eau après avoir tenté désespérément de s'accrocher à un arbuste. Un cri de détresse précéda sa

Sous les yeux de son père impuissant la fillette disparut dans l'eau immédiatement. Sans un moment d'hésitation M. Martilleli se jeta dans le Jabron pour tenter de retrouver son enfant et de le ramener sur le rocher. Il devait s'y jeter successivement à trois reprises mais en vain. La fillette avait été emportée par le courant dans un gouffre étroit d'une profondeur d'environ 3 mètres. Prise dans un tourbillon, elle avait coulé à pic. Immédiatement l'alerte fut donnée et les secours s'organisèrent. Les pompiers de Saint-Auban se rendirent sur les lieux avec un matériel approprié pour tenter de retrouver la petite victime, cependant que les gendarmes de Sé-deron dirigeaient les recherches et ou-

vraient l'enquête d'usage.

Avant la tombée de la nuit, vers 19
heures 30, M. Victor Giraud, du centre
de secours de Château-Arnoux, est parvenu à retrouver le corps et à le ramener sur la berge. Le cadavre de la petite victime a été transporté au domicile de ses parents à Saint-Auban.

Ses obsèques ont eu lieu aux Mées au milieu d'une nombreuse assistance.

Literie des Arcades

SOMMIERS Métallique et Tapissier LITS Métalliques

Dessus Lits, Edredons

Matelas à ressorts Matelas laine Coutils Laines Crins etc TOUT ce qui concerne la LITERIE

Paul DAVIN

14, Avenue des Arcades — SISTERON

Offre d'Emploi

Entreprise GAONA demande 1 chauffeur poids lourds et maçons pour travaux en déplacement.



Prix du Lait

L'application de la baisse du prix du lait de 1 franc par litre à tous les stades, qui avait été décidée à compter du 16 Mai, est reportée à une date ultérieure

Les prix maxima limites sont par conséquent et resteront jusqu'à nouvel ordre

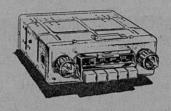
Lait pasteurisé : en bouteilles certifiées 49 frs ; en vrac 45 frs. Lait cru : 38 francs.

Pour la première fois à Sisteron

A l'occasion de la Fête Patronale de la ville, le navigateur Santos Dumont présentera, sur le Pré de Foire, un groupe de 10 crocodiles du fleuve du Nil, dans son établissement intitulé « La Fosse aux Crocodiles.

Le navigateur Santos Dumont présente lui-même ce groupe de 10 crocodiles dans un aquarium contenant 2.600 litres d'eau. Le chauffage central fonctionne nuit et jour pour maintenir ces animaux à la température de leur pays. Ils sont nourris avec le beefteack de cheval et du poisson frais. Le plus gros pèse 280 kilos et mesure 3 mètres.

Le public ne manquera pas d'aller voir cette attraction unique en France.



RADIOMATIC

fa T.S.F. dans votre voiture

Agent installateur A. BRUN

Garage du Dauphiné - SISTERON

Producteurs de fromental

Le Ministère de l'Agriculture a prévu un crédit pour assainir le marché du fromental (ou avoine élevée). La subvention sera répartie entre les produc-terus au prorata de leurs apports bruts.

Pour celà chaque agriculteur producteur a intérêt à se mettre en rapport im-médiatement avec son acheteur pour vérifier s'il est bien compris sur les bor-dereaux devant être établis avant le 31 Mai par la Coopérative des Producteurs de Fromental à Gap et par les négociants exportateurs.

Un Dominicain nous révèle

Nous avons tous vu, au hasard des chantiers ou des rues, ces affiches de plus en plus nombreuses qui ne vantent aucune lessive, qui n'insultent aucun politicien, n'incitent personne à la révolte, n'invitent pas le contribuable à verser aux P.T.T. ce qu'il a sauvé du percepteur, qui en somme «ne servent à rien» et porient cependant des mots étranges : Pentecôtistes, ou Assemblée des frères, Société des amis, etc... Qu'est-ce que tout cela ? Ce sont Les Sectes... Les sectes religieuses qui n'ont jamais été aussi nombreuses et aussi agissantes qu'en

Prenant pour guide le R. P. Chéry, religieux dominicain qui vient d'achever une enquête directe et complète comme on n'en vit jamais à travers ces sectes mystérieuses, TOUT SAVOIR de Mai vous invite à ce passionnant voyage d'exploration à travers les sentiers secrets...

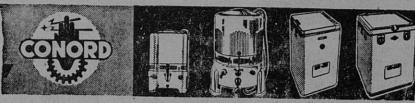
TOUT SAVOIR est en vente partout. A défaut : 49, Avenue d'Iéna, Paris 16° contre 100 francs en timbres.



BRUN Agent Régional SISTERON

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER Imprimerie LIEUTIER 25. Rue Droite - SISTERON

LA MACHINE A LAVER



est en démonstration au magasin FRANCIS JOURDAN 11, Avenue des Arcades (près du Rex) - SISTERON - Téléphone 8

Loterie Nationale

Michel RULLAND Fils tient à votre disposition les Billets entiers et Dixièmes de la Tranche Spéciale du Grand Prix de Paris. Tirage le 23 Juin 1956.

> Qui veut vêtement qui dure S'habille sur mesure

Pierre MÉNARDO

Tailleur Hommes et Dames 54, Rue Droite - SISTERON Draperies françaises et anglaises

Primeurs malgréfévrier

Ce catastrophique mois de Février, aux vagues de troid successives, aura surtout été funeste pour les cultures de primeurs dans le Midi de la France.

Cependant tout le monde provençal s'est remis au travail et le mal sera vite réparé.

Mais le mal aurait pu être moins

Mais la hausse sur les prix des fruits

et légumes aurait pu être moins sévère. Cela n'est pas affaire de climat mais de politique agricole.

Peut-on justement espérer que les per-tes engendrées par ce terrible mois de Février auront au moins servi à ouvrir les yeux des Pouvoirs Publics sur quelques rétormes à opérer d'urgence ? Alors ce froid sibérien dans notre Midi n'aurait pas été inutile. C'est le souhait que développe votre CONSTELLATION de Mai, la revue d'André Labarthe.

UN CADEAU UTILE

VELOSOLEX 1956

Livraison au Garage BUES

Dépression nerveuse

Quand le courant électrique faiblit, la lumière baisse, les moteurs « cafouillent »... C'est exactement ce qui se passe dans la dépression nerveuse : les nerfs ne sont pius sous la tension suffisante et les troubles les plus divers, les plus inattendus, se manifestent dans l'orga-

Or l'entourage du malade se refuse souvent à prendre le mal au sérieux. Pour toute consolation, on dit : « Il faut vous secouer ! Un peu de volonté, voyons ! ». Et précisément c'est la volonté qui est atteinte, le ressort qui fait défaut. C'est bien d'une maladie qu'il s'agit, et d'une maladie qui peut ouvrir les sombres allées de la neurasthénie, si elle n'est pas soignée à temps.

Comment se manifestent donc les premédecine moderne en vient-elle à bout ? Le numéro de Mai de GUERIR vous le

GUERIR est en vente chez tous les macrhands de journaux. A défaut : 49, Avenue d'Iéna, Paris (joindre 75 frs en

AVIS

Les titulaires de la carte d'Economiquement Faible sont priés de vouloir bien retirer d'urgence leurs bons de sucre du 1er trimestre 1956 au Secrétariat de la Mairie, munis de ladite carte.

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 Mai 1956

Naissances : Jacques Jean Brémond, avenue de la Libération. - Patrick Serge Louis Paret, avenue de la Libération. — Claudine Francette Mageaud, avenue de la Libération. — Jean-Pierre Gole, avenue de la Libération. - Jean Henri Léon Renoux, avenue de la Li-

Mariage : Roger Paul Eugène Paul, cultivateur, domicilié à Grambois (Vau-cluse) et Jeanne Emma Alberte Eugénie Esmieu, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Torgnato Gabellari, 33 ans, avenue de la Libération. - Auguste Casimir Herzog, 46 ans, avenue de la

Le Printemps est arrivé...

une visite s'impose à la

Maison REVEST (1906-1956)

GRAND CHOIX de Réchauds-Plats Réchauds-Four Cuisinières et Blocs avec bouteille incorporée (tous de grande marque) HELIOGAZ service assuré

AUTOCUISEURS Cocotte Minute Caroline et super-cocotte SEB

POUR SAUVER LES



Pourquoi certains enfants naissent-ils préma-turément ? Comment les mères peuvent-elles éviter ce terrible accident ? Aujourd'hui, cepen-dant, la plupart des prématurés peuvent être sauvés. Lisez Sélection de mai. Vous y trouverez des données nouvelles sur cette affection qui causait tant de décès chez les nouveau-nés.



L'ARONDE 1300 DE LUXE

ne coûte que 589.000 francs et les modalités de «précrédit » vous étonneront.

Vous versez ce que vous pouvez, et quand vous voulez, jusqu'à la livraison de la voiture. Et ces versements vous

rapporteront 4 % of of the state of the stat

BRUN

Garage du Dauphiné, SISTERON, Té. 26

POUR VOS

CARRELAGES FAIENCES

DEVANTURES DE MAGASINS (Novocéram et Procéram)

adressez-vous à un spécialiste

PICHON André Fils

Tabacs-Bazar

9, Rue Saunerie - SISTERON

Prix forfaitaire Prix spéciaux pour Entrepreneurs

AUX MEUBLES BOUISSON

10, Rue Saunerie — SISTERON

Chambres à Coucher 47.000 frs Armoires à Glaces 24.000 frs

MEUBLES GARANTIS

VENTE A CREDIT

BREVET SUISSE CARANTIE 5 ANS

RICHAUD Georges

Radio Diplômé 18, Place de la Mairie SISTERON

Radiola, Schneider, Visseaux, Grammont Postes Piles-Secteurs Pizon-Bros Célard-Capte — Location Pick-Up Postes occasion révisés

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

Profitez des Prix d'Eté...

Passez vos commandes dès à présent chez

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON - Téléphone 43 ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

APPAREILS MENAGERS MODERNES



Francis JOURDAN

Avenue des Arcades B 3

UN VETEMENT DE QUALITE s'achète toujours chez

TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant

Mme REYNAUD 62, Rue Droite

Voyez nos Collections de Printemps - Eté 1956

Vous économiserez de l'argent et vous serez mieux servis.

Réduction de 5 % aux familles nombreuses.

TEINTURERIE

DEGRAISSAGE

Département des Basses-Alpes

COMMUNE DE BEVONS

Association Syndicale Libre des riverains du Jabron à Bevons

STATUTS

Article I

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION

Sont réunis en Association Syndicale Libres les propriétaires des terrains que renferme le périmètre tracé sur le plan ci-joint et dont les noms figurent sur l'état parcellaire qui accompagne ce plan sur le territoire de la Commune de BE-VONS.

Article II DISPOSITIONS GENERALES

L'Association constituée par applica-tion de l'article 1er de la loi du 21 Juin 1865, modifiée par celle du 22 Décembre 1888, est soumise aux conditions édictées par cette loi et par le règlement d'administration publique du 9 Mars 1894, notamment par l'article 2 qui dispose que les obligations qui dérivent de l'Association Syndicale sont attachées aux immeubles des adhérents et les suivants en quelque main qu'ils passent, jusqu'à dissolution de l'Association. Les associés informeront les acheteurs

éventuels des immeubles compris dans le périmètre syndical, des charges et des droits attachés à ces immeubles. L'Association est en outre soumise aux dispositions définies dans les articles ci-après.

Article III SIEGE DE L'ASSOCIATION

Le siège de l'Association est fixé à la Mairie de BEVONS.

Elle prend le nom de « Association Syndicale de Défense contre les eaux et de Protection des sols des riverains du Jabron et du ravin de Mareforce ».

Article IV BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association a pour but l'exécution et l'entretien des travaux nécessaires à la défense des rives et à la protection des terres contre les eaux de la rivière du Jabron et le ravin de Mareforce.

Article V. VOIES ET MOYENS

Il sera pourvu à la dépense de premier établissement au moyen des contributions en argent ou en travaux des associés et, éventuellement, des subventions qui pourraient être accordée par la Commune, le Département ou l'État.

Il sera pourvu aux dépenses d'entre-tien et à la constitution d'une réserve aux dépenses d'entretien et à la constitution d'une réserve au moyen de taxe fixée au budget de chaque année;

La part contributive de chaque associé dans les dépenses sera déterminée équitablement d'après l'importance des immeubles compris dans le périmètre de l'Association et ratifié par l'assemblée rénérale générale.

Article VI **ADMINISTRATION**

L'Association Syndicale a pour organe l'Assemblée Générale, la Commission Syndicale et le Directeur.

Article VII

Tous les propriétaires font partie de l'Assemblée Générale. Chacun d'eux a droit à une voix. Les absents ou empêchés peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par des fondés de pouvoir sans que le même fondé puisse être porteur de plus de deux mandats.

Article VIII

L'Assemblée Générale se réunit de plein droit chaque année en ordinaire dans le courant du premier trimestre. Elle peut se réunir en Assemblée extraordinaire si le Directeur le juge néces-saire ou si la moitié des voix plus une lui en font la demande par écrit. Elle est valablement constituée quand le nombre des voix représentées est égale aux 2/3 du total. Si cette condition n'est pas remplie, elle se réunit de plein droit huit jours après et délibère valablement quel que soit le nombre des voix pré-sentes, ses délibérations étant obligatoires pour tous les sociétaires.

Article IX

Est réservée à l'Assemblée Générale la solution des questions ci-après :

Election de la Commission Syndicale; Modification des statuts ;

Approbation des comptes et de la gestion des Commissions; Vote des budgets.

Article X

COMMISSION SYNDICALE

Le nombre des membres de la Commission Syndicale est fixée à cinq membres. Leur réunion constitue la Commission Syndicale. Ils sont élus pour trois ans et rééligibles à l'expiration de leur

Ils choisissent parmi eux : un Directeur et un Directeur-adjoint. Ils choisissent de même un Secrétaire-Trésorier qui pourra être pris en dehors des membres de l'Association.

Article XI

Le Directeur préside l'Assemblée Gé-nérale et la Commission Syndicale. Il est chargé de la surveillance des intérêts de l'Association et veille à la conservation des plans et objets relatifs à l'ad-ministration de l'Association.

Il est chargé de représenter l'Asso-ciation vis-à-vis des tiers dans tous les actes intéressants la personnalité civile de l'Association.

Article XII

La Commission Syndicale se réunit au siège de l'Association. Elle délibère valablement lorsque trois membres au mois sont présents. Les délibérations sont prises à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage.

Article XIII

La Commission Syndicale pourvoie aux moyens d'assurer l'établissement des projets, l'exécution, l'entretien et la conservation des travaux. Elle est chargée notamment de passer les marchés et de veiller à l'accomplissement de toutes leurs conditions. Elle arrête les comptes et budgets après approbation de l'Assemblée Générale. Elle autorise toutes actions devant la juridiction compétente. Elle reçoit le compte administratif du Directeur et propose à l'Assemblée Générale tout ce qu'elle croit utile aux propriétaires intéressés.

Article XIV.

L'agrégation des nouveaux adhérents sera soumise aux conditions suivantes: La proposition pourra être faite par la Commission Syndicale ou le 1/4 au moins des associés et acceptée par l'Assemblée Générale à condition que la majorité des membres de l'Association convoqués individuellement se prononcent

en faveur de l'extention projetée. Il est dressé de cette réunion un procès-verbal qui est transmis au Préfet.

Article XV.

L'Association pourra donner son adhésion à l'Union des Associations Syndicales de Défense des rives et de protec-tion des sols de la Vallée du Jabron.

Article XVI

L'Association ne pourra être dissoute que lorsqu'elle aura payé toutes ses det tes et lorsque l'Assemblée Générale l'aura décidé à la majorité des 3/4 des voix intéressées.

Article XVII

Les Associés demandent l'application de l'article 8 de la loi du 21 Juin 1865 et 22 Décembre 1888, relatif à la conversion de leur Association libre en association syndicale autorisée. Ils acceptent d'ores et déjà toutes les conséquences devant résulter de cette transformation. Celle-ci pourra intervenir à une date quelconque soit à la suite d'une délibération favorable de l'Assemblée Générale, soit sur la simple initiative de l'administration. Il est d'autre part expressément convenu que dès le début de son fonctionnement il sera fait application à l'Association Syndicale libre des règles et conditions prévues par les lois en vigueur pour le fonctionnement et l'administration des Associations Syndicales autorisées, sauf en ce qui concerne l'intervention de l'autorité Préfectorale qui ne pourra être effective qu'à partir de la transformation ci-dessus.

Fait à Bevons le 25 Avril 1956.